

## Assises de la maternelle

Le 6 janvier, le ministre de l'Éducation a annoncé la tenue d'assises de la maternelle pour le mois de mars.

Il a confié à Boris Cyrulnik l'organisation de ces assises. Certaines de ses déclarations peuvent inquiéter quant à la vision de la formation des enseignant-es. « L'expérience montre que les enfants ne s'attachent pas forcément à celui qui a le plus de diplômes mais à celui qui établit de meilleures interactions ». On se souvient des déclarations de Darcos qui se demandait si un bac + 5 était vraiment nécessaire pour changer des couches... Le ministre a quant à lui parlé de « formations certifiées », allant vers une spécialisation des enseignant-es de maternelle ?

Au contraire, les enseignant-es de tous les niveaux doivent avoir accès à une formation de haut niveau.

Le ministre dit vouloir faire de l'école maternelle une école « de l'épanouissement et du langage ».

Mais comment les enfants et leurs enseignant-es peuvent-ils s'épanouir dans des classes à plus de 30 élèves, comme ce sera encore le cas dans plusieurs classes de notre académie l'année prochaine ?

Comment les enfants s'épanouissent-ils lorsque les personnels territoriaux voient leurs effectifs fondre, leurs missions se multiplier (aide aux élèves, soins, hygiène, ménage des classes et des parties communes des écoles...)? Et ce ne sont pas les 70 000 suppressions de postes dans la fonction publique territoriale qui vont améliorer cela...

Ces assises doivent être l'occasion de porter nos revendications, pour les effectifs, la remise en place des RASED, la formation des enseignant-es, pour la maternelle comme pour toute l'Education.

Stéphanie RIO, École maternelle Mont Lecomte, Le Havre.



L'École Émancipée c'est aussi une revue syndicale et pédagogique paraissant depuis 1910, vous pouvez consulter les numéros récents ou anciens mais aussi vous abonner en ligne sur le site : <http://www.ecoleemancipee.org/?page=Abonnement>

## Du cynisme en politique !

Petit florilège de déclarations depuis à peine plus d'un an du candidat à l'élection présidentielle, Emmanuel Macron, devenu Président de la République :

- le 2 janvier 2017 : « La chancelière Merkel et la société allemande dans son ensemble ont été à la hauteur de nos valeurs communes ; elles ont sauvé notre dignité collective en accueillant des réfugiés en détresse. »

- mars 2017 : « L'immigration ne devrait pas inquiéter la population française [...], elle se révèle une chance d'un point de vue économique, culturel, social. »

- le 27 juillet 2017 : « Je ne veux plus d'ici la fin de l'année avoir des hommes et des femmes dans les rues, dans les bois. Je veux partout des hébergements d'urgence. »

Aujourd'hui, qu'observe-t-on ? Que le gouffre entre les principes affirmés et les réalités tangibles est édifiant ! La chasse aux migrants se poursuit, à Calais, à Paris, dans la vallée de la Roya et partout ailleurs, le délit de solidarité est redevenu une réalité politique, comme à l'époque de Sarkozy, le gouvernement prépare une loi qui permettrait aux agents de l'État (policiers ?) de venir trier les migrants dans les centres d'hébergements gérés par les associations, situation inédite depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Quant aux sans-abris, les associations ne cessent de dénoncer le fait que même les mineurs, en pleine vague de froid, ne sont pas pris en charge par les services de l'État.

Alors, oui, le nouveau « président des riches », qui offre des milliards aux 1 % les plus riches via une politique fiscale particulièrement avantageuse, peaufine sa politique de ségrégation scolaire dans le cadre des réformes de l'accès à l'enseignement supérieur et du bac, méprise les agents de la fonction publique et surtout leurs missions, oui, ce président fait preuve d'un cynisme violent, qu'il nous faudra bien dévoiler. Il est temps de faire tomber le masque et de redonner du crédit à un autre projet de société. On en est loin mais c'est la tâche qui incombe aux militant.e.s de la transformation sociale.

Pierre-Emmanuel BERCHE, Université de Rouen, SNESUP.

POUR NOUS  
CONTACTER

LE HAVRE

veronique.ponvert@orange.fr  
stephanie\_moi1980@yahoo.fr

ROUEN

annedesj@orange.fr  
pierre.berche@univ-rouen.fr

PONT-AUDEMER  
LOUVIERS

pascal.adams@wanadoo.fr  
philippe.thouement@wanadoo.fr

---

Dédoubllement des CP et CE1 en Éducation Prioritaire :

## Des moyens... dédiés à la mise en concurrence des besoins !

---

Les 58 postes donnés à la Seine-Maritime seront dans une très grande majorité voués à l'ouverture de classes de CP à 15 en REP ou de CE1 à 15 dans quelques REP+.

Les premières victimes de cette réforme « vitrine » du gouvernement sont sans surprise les écoles maternelles, les écoles rurales, les écoles hors éducation prioritaire, qui se voient refuser très largement des ouvertures pourtant nécessaires, quand elles ne subissent pas des fermetures les portant à des effectifs moyens supérieurs à 27, 28 ou 30 élèves. Cette mise en concurrence des secteurs ne fait qu'ajouter aux tensions autour des services publics en multipliant les rancœurs à l'égard des zones d'Éducation Prioritaire.

Mais dès lors que l'on passe outre les belles paroles ministérielles, on constate que la concurrence et les tensions vont aussi s'installer au sein même de ces écoles qui voient certaines de leurs classes dédoublées. Et pour cause : comment comprendre que des élèves passent d'une classe de grande section à 25, un CP à 10, puis d'un CE1 à 15 à un CE2 à 27 ? Les relations entre collègues risquent elles-aussi de pâtir de ces situations. Et l'on pourrait ajouter les surcharges des collèges et lycées qui subissent eux des suppressions de postes.

Et pourtant, en dédoublant CP et CE1, le gouvernement admet le caractère central des effectifs pour la réussite des élèves. Il faut s'appuyer sur cette reconnaissance inédite pour mener la nécessaire campagne pour le service public d'éducation et un recrutement à la hauteur des besoins de tous et toutes.

Thomas AUDIGIER, Ecole élémentaire Jean Jaurès, Le Havre.

---

## Préparation de la rentrée 2018 : une nouvelle cure d'austérité !

---

Lors de la campagne présidentielle, le candidat Macron a annoncé son intention de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires au cours du quinquennat. En bon élève, le ministre de l'éducation Blanquer a décidé fin 2017 de supprimer 20 % de postes aux concours externes du second degré au motif que de nombreux postes n'étaient de toute façon par pourvus. Non seulement, cette décision aura pour conséquence de décourager encore plus les étudiants à s'orienter vers les métiers de l'éducation, mais aussi cela dégradera à nouveau les conditions d'enseignement dans les collèges et les lycées.

Au niveau national, ces derniers perdront à la rentrée 2018, 2 600 emplois alors qu'ils accueilleront 26 000 élèves supplémentaires. Dans l'académie de Rouen, l'équivalent de 77 postes d'enseignants seront supprimés, dont 62 pour les seuls lycées.

Dans les établissements, la discussion autour de la ventilation des DHG ne renvoie en rien à des choix pédagogiques mais se limite à choisir ce qu'il faudra sacrifier : suppression de classes, suppression d'options,

fin des dédoubllements, avec à la clé des effectifs en hausse.

A nouveau, ce sont les élèves issus des familles les plus défavorisées et ceux qui ont des difficultés d'apprentissage qui seront les plus pénalisés par ces conditions d'études dégradées.

De plus, faute de professeurs en nombre suffisant pour permettre aux établissements de respecter les horaires réglementaires d'enseignement, le rectorat a décidé d'amplifier le taux d'HSA, ce qui accentuera la charge de travail des personnels.

La journée de grève et de manifestation du 22 mars dans la fonction publique sera l'occasion de dénoncer les suppressions de postes et leurs conséquences et d'exiger que les moyens soient accordés à la hauteur des besoins.

Stéphane FOURRIER, Lycée Jean Prévost, Montivilliers.

---

## Débouter, expulser, criminaliser, les trois piliers de la loi sur l'immigration

---

Le gouvernement Macron présentera, ce 21 février 2018, en conseil des ministres le projet de loi « pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif », qui concilierait selon MM. Macron et Collomb, « humanité et fermeté ». Le projet de loi compte 38 articles : 3 pour l'humanité, 35 pour la fermeté. L'équilibre même. Du côté de « l'humanité », les migrants pour lesquels il existe des raisons sérieuses de penser qu'ils risquent assassinat ou torture dans le pays qu'ils fuient, bénéficieront d'un titre de séjour de quatre ans, contre un actuellement. L'octroi du statut de résident aux familles de mineurs réfugiés protégés est facilité. Avec l'application de ces droits élémentaires, avouons que le gouvernement se prévaut d'humanité à peu de frais.

Le reste des articles organise **une restriction de l'accès aux droits** pour les migrants : les délais pour déposer une demande d'asile sont réduits de quatre à trois mois, tandis que le délai de l'appel des décisions de l'OFPPA passe de 30 à 15 jours. Les modalités de convocation et de notification des demandeurs d'asile changent : le recommandé avec accusé de réception n'est plus obligatoire. Les demandeurs d'asile, qui vivent souvent dans des conditions de grande précarité, perdent ainsi une garantie précieuse pour leur information et les procédures juridiques. Les entretiens individuels pourront désormais être effectués dans une autre langue que celle du migrant, obstacle supplémentaire à une appréciation juste de sa situation par les autorités. Il y a là un durcissement de la politique migratoire française car ces mesures feront augmenter le nombre de refus d'asile.

Par ailleurs le projet de loi prévoit une série de **mesures favorisant les expulsions** : le droit au maintien sur le territoire cesse dès la prononciation de la décision, ce qui rend possible une arrestation dès la sortie de l'audience. Les motifs autorisant le placement en centre de rétention ou l'assignation à résidence sont élargis et le délai de

rétenion administrative est doublé : 90 jours contre 45 actuellement.

Avec ce texte de loi, le gouvernement Macron **criminalise** davantage les migrants et alimente ainsi la xénophobie avec cynisme, tout en reprenant les principes du tri entre migrants. En effet, l'ambition d'attirer les « talents extracommunautaires » revient au détour d'un projet, condamné par l'ensemble des associations investies dans l'aide aux migrants... Dans un contexte où l'extrême droite gagne du terrain en Europe, de telles mesures sont alarmantes et appellent une réaction d'ampleur des habitants de ce pays qui refusent les logiques de division et de haine.

Pour être tenu au courant des analyses et initiatives liées au combat contre ce projet de loi, le GISTI a ouvert une page dédiée : [www.gisti.org/projetdeloi2018](http://www.gisti.org/projetdeloi2018). A Rouen, un rassemblement contre les dernières circulaires Collomb sur l'immigration a lieu le mercredi 14 Février à 17h30 devant le Palais de Justice.

Antoine VIGOT, Collège Jean-Jacques Rousseau, Darnétal.

## Notre Dame des Landes, la victoire et après...

Le samedi 10 février 2018, les occupant-es de la ZAD de Nddl avaient donné rendez-vous à tous leurs soutiens pour fêter l'abandon du projet d'aéroport, abandon annoncé par le 1er ministre le 17 janvier. C'est environ 40 000 personnes (dont de très nombreux jeunes) venues de toute la France mais aussi d'Espagne, d'Italie, de Belgique... qui se sont retrouvées au cœur de la ZAD pour célébrer une victoire « historique » après des dizaines d'années de luttes dont presque 10 ans d'occupation pour dire non à un grand projet inutile et imposé. La victoire est belle mais la lutte continue ; il s'agit maintenant de réfléchir à l'avenir des terres agricoles mais aussi d'une façon plus urgente de s'opposer à l'expulsion des « récalcitrant-es » fixée au 31 mars par le gouvernement qui continue les provocations policières en occupant massivement les abords de la ZAD.

Cette victoire qui intervient après les défaites du mouvement social contre les Lois Travail I et II montre qu'il est possible de gagner et constitue un important encouragement pour toutes celles et ceux qui s'opposent un peu partout en France et au delà des frontières aux GPII que ce soit le projet de tunnel Lyon-Turin, le Center Parcs de Royon (Isère), la ferme des 1000 vaches dans la Somme sans oublier le projet d'enfouissement des déchets nucléaires de Bures (Meuse).

Alain PONVERT, Le Havre.

## Mineurs isolés non accompagnés, solidarité !

Au Havre, les défenseur-es des Droits des mineurs isolés non-accompagnés ne relâchent pas la pression. La mise à l'abri d'un certain nombre de mineurs obtenue à la suite de l'action du 15 janvier (occupation éphémère de l'Ecole

Supérieurs des Arts) ne règlent rien sur le fond. Le Conseil départemental 76 conteste toujours la minorité des jeunes et ne respecte pas la loi qui leur garantit protection, logement et scolarité. Sans l'action des citoyen-nes et des associations havraises, aujourd'hui c'est plus d'une dizaine de jeunes qui dormiraient dehors. Cette réalité contredit fortement les déclarations du ministre de l'intérieur qui aurait (voir ses déclarations sur France Inter le dimanche 11 février) envoyé une circulaire aux préfet-es et sous-préfet-es afin qu'aucune personne ne dorme dehors ! Au moment où le projet de loi asile-immigration présenté le 11 janvier prépare un « état d'abjection » en instaurant le tri entre les migrant-es et en introduisant une probable différenciation de traitement entre mineurs français et étrangers, plus de vingt organisations (dont les UL CGT, CFTD, Solidaires et FSU) appellent à un rassemblement pour la dignité et le respect des droits des Mineurs isolés non-accompagnés le **samedi 17 février à 15h00 sur le parvis Coty (côté manège)**.

Alain PONVERT, Le Havre.

## Contre les circulaires Collomb : Rassemblements

### Rouen

Mercredi 14 / 02, 17h30,  
Palais de Justice

### Le Havre

Samedi 17 / 02, 15h00,  
Parvis Coty

## JEUDI 15 FÉVRIER

### - ROUEN :

### JOURNÉE DE MOBILISATION

à l'appel de la FSU, CGT, FO, Sud, UNEF, FCPE, Mouvement lycéen rouennais

#### 10h30 Cours Clémenceau - Rouen

Un préavis de grève est déposé par les organisations syndicales.

#### RÉUNION PUBLIQUE À 18h

Site Pasteur Université de Rouen (fac de droit)  
avec Violaine GIRARD et Pierre CLEMENT, sociologues

### - LE HAVRE :

### RÉUNION D'INFORMATION

à l'appel de CGT, FCPE, FO, FSU, Sud, UNEF et UNL

**"Parcoursup", réformes du bac et du lycée.  
18h, MAISON DES SYNDICATS – FRANKLIN,  
COURS DE LA RÉPUBLIQUE, LE HAVRE**

Pour un syndicalisme de masse, de lutte, unitaire et démocratique.

Stage de l'école émancipée 76/27  
mardi 10 avril 2018 au Havre  
9h - 16h  
Maison des Syndicats (cercle Franklin)

**Avec Laurence DE COCK**

*historienne et chercheuse en sciences de l'éducation*

*intervenante sur Médiapart et membre de la fondation Copernic*

**Quelles (r)évolutions dans l'éducation ?**

Les politiques éducatives en 2018 : impacts et enjeux



**Avec Laurent CADREILS**

*professeur des écoles, membre du SNUIPP-FSU*

**Quelles retraites demain ?**

Droits, luttes et enjeux d'avenir pour la protection sociale

La participation à un stage syndical est un droit professionnel : vous avez  
jusqu'au 24 février pour vous inscrire et déposer votre autorisation d'absence  
**Pour tout renseignement et inscription : [stageEE76.27@gmail.com](mailto:stageEE76.27@gmail.com)**

[www.ecoleemancipee.org](http://www.ecoleemancipee.org)